

MAIRIE DE VILLERS-POL

14, Rue des écoles
59530 Villers-Pol
Tél : 03 27 49 06 37
Mail : mairie.villerspol@orange.fr

COMPTE-RENDU Conseil Municipal du 15 Avril 2024

Villers-Pol, le 04/04/2024

Présent : Monsieur le Maire, Olivier YZANIC– Mesdames BERTON, GRAVELINE, PAMART Véronique, Messieurs BUISSÉ, DESRUENNES, DUCLAYE et LEULLIETTE

Procuration (Absence de) Mme MARTEL Christelle à Monsieur YZANIC Olivier et Mme HUART Valérie à Monsieur LEULLIETTE Bernard

Absents excusés : Madame MOHAMED – Messieurs LOTTEAU - MASSON et OLLIVIER

Absente : Madame BLARY

Secrétaire de séance : Anne GRAVELINE

• VOTE DU PRECEDENT COMPTE RENDU

Le précédent compte rendu est voté avec correction du nombre de votants concernant les demandes de subventions au Département, ainsi que l'insertion de l'affectation de résultat et en annexe le détail du compte administratif 2023 de Monsieur Leulliette Bernard.

Après le vote : 0 Abstention - 0 Contre - 10 Pour

• RECRUTEMENT D'UN AGENT TECHNIQUE EN CDD

Monsieur le Maire propose d'établir un contrat à durée déterminée pour le poste d'agent technique territorial à Madame REANT Camille d'une durée de 3 ans, renouvelable dans la limite de 6 ans. L'ensemble des membres du Conseil Municipal, après avoir énoncé chacun les mérites, la qualité et l'appréciation des habitants pour le travail de l'agent acceptent la création d'un contrat à durée déterminée pour le poste d'agent technique territorial.

Après le vote : 0 Abstention - 0 Contre - 10 Pour

• REPARATIONS D'URGENCE POUR LE MAINTIEN DU PONT DU TORDOIR

Le sujet ayant été proposé à la précédente réunion de conseil, concernant les réparations urgentes suite à une étude et afin de passer le pont à une capacité supérieure à laquelle il a été évalué, le montant du devis a fait que le conseil municipal n'a pas été favorable ;

L'étude présentée dit qu'il y a des travaux urgents à prévoir. Le délais de dépôt de subvention étant dépassé, Monsieur le Maire s'est entretenu avec Madame le Sous-Préfet qui accepte de prendre en considération notre demande si celle-ci est envoyée rapidement ;

Pour maintenir le pont en état de 26 tonnes, le coût total est de 98 000 €TTC et 80 182 € HT.

On pourrait récupérer la TVA en investissement ainsi qu'une subvention DETR sur le montant HT de plus ou moins 40%.

Après le vote : 0 Abstention - 1 Contre - 9 Pour

- **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024** Soit :

Afin de gommer l'augmentation de l'état de cette année, monsieur le Maire propose de baisser les Impôts de 3.5%. L'idée aurait été de baisser les deux taxes (TFb et TFnb) et d'augmenter le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Il estime que plusieurs compétences ont été transférées à la CCPM, sans jamais baisser les taxes et de ce fait, cette baisse permettra de soulager financièrement les habitants de leur charges fiscales.

Chacun des membres s'interroge, Les simulations ne permettent pas d'augmenter uniquement la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. M. Leulliette fait remarquer que les charges de fonctionnement augmentent, les dotations de l'état sont en baissant et qu'il n'y a pas lieu pour l'équilibre du budget de baisser les taux d'impôts.

Par le vote : 4 Abstention - 0 Contre - 6 Pour -

Les taux d'imposition en 2024 sont à la Baisse soit :

- TFB : ... 33.00 % ; contre 34 % EN 2023
- TFPNB : ... 50.47 % ; contre 52 % EN 2023
- TH : ... 12.50 % ; égal en 2023

- **BUDGET PRIMITIF 2024**

Présentation détaillée du Budget Primitif 2024 : chacun dans son domaine, apporte des compléments d'information, présente les devis et les projets. Des observations sont apportées sur l'aménagement de la cour de l'école, sur les travaux de l'église, sur les prestataires, les intervenants, les commandes des repas de la cantine...etc...

Le Budget présenté par M. Leulliette est voté à l'unanimité.(cf. pièce jointe)

Après le vote : 0 Abstention - 0 Contre - 10 Pour

- **ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE VILLERS-POL**

M. DUCLAYE relate le déroulement de la réunion du 16/02/2024 en présence des membres actifs des associations sur la commune, de Mme MARTEL, M. Le Maire et M. Masson.

Il précise les différents échanges et propose le Budget détaillé soit :

ASSOCIATIONS	PRESIDENT(E)	Demandée	Accordée BP 2024
Amicale Sapeurs Pompiers	M GUILBAUT	350,00 €	350,00 €
Vivre en cœur - Chorale	Me DESCHAMPS	1 000,00 €	900,00 €
Familles rurales	M LOTTEAU	500,00 €	500,00 €
Joie de vivre	Me DEHAUT	- €	- €
Cercle des peintres	Me DEGAND	300,00 €	250,00 €
ACPG Anciens combattants	M BAILLEUX	250,00 €	250,00 €
Arc en ciel - Pêche	M BUISSE	800,00 €	500,00 €
APE Parents élèves	M FARDOUX	250,00 €	250,00 €
USVP foot	M MARION	3 500,00 €	3 500,00 €
Saint Hubert	M HOUBA	350,00 €	300,00 €
Villers-Danse	M VENTURINO	2 790,40 €	750,00 €
Badminton	M SANTOS	250,00 €	250,00 €
Comites des fêtes - La Vitalité	M BUISSE	500,00 €	250,00 €
FNTH Accidentés travail	M FOURNIER	200,00 €	200,00 €
Alouette	M BAILLEUX	- €	€
Charivari	M PIRION	- €	€
AMDTC	M LASSON	- €	€
		11 040,40 €	8 250,00 €

Après le vote : 0 Abstentions - 0 Contre - 10 Pour

- **DEPART EN RETRAITE DE MONSIEUR DIDIER FONTAINE**

Monsieur le Maire propose de préparer un pot de départ le samedi 20 avril 2024 à 11 heures et de lui remettre une carte-cadeau de 150 € achetée chez Gamm-Vert.

Après le vote : 0 Abstention - 0 Contre - 10 Pour

- **QUESTIONS DIVERSES**

- **CONVENTION ALSH avec la CCPM**

Autorisation donnée à M. le maire pour signer la convention ALSH avec la CCPM.

Mme Mohamed supervise cette organisation.

Après le vote : 0 Abstention - 0 Contre - 10 Pour

AGENDAS

Des volontaires et des obligations :

- Elections européennes le dimanche 9 juin 2024 - 8 heures - 18 heures,
- Parcours du cœur organisé avec la commune d'Orsinval : départ dans ou devant la bibliothèque à partir de 8h30 le 5 mai 2024 (2 personnes pour la sécurité aux carrefours – les inscriptions – la collation... ..) Mrs Desruennes et Buissé se placeront aux carrefours,
- Fête de la Musique le 21 juin 2024, s'accorder avec les associations, publicité, musiciens etc ...Mme Berton demande au directeur du conservatoire de le Quesnoy,
- M. Desruennes s'occupe de la festività « croqueur de Pommes » auprès du parc naturel régional de l'Avesnois, des enfants des écoles, des habitants etc...

Fin de réunion 21h40

Monsieur le Maire,

Olivier YZANIC

